



FICHE DE DONNEES SECURITE

Date de révision : 21/01/2015

Remplace l'édition de : 04/04/2014

1. Nom du produit : pigment argent

Description du produit : pigment métallique en poudre pour la préparation de couleurs pour les Arts ou la décoration.

Fournisseur : Société des Ogres de France

93 chemin des ocriers

84400 Apt –France-

Tél : 00.33 (0)490.746.382

Mail : info-distribution@ogres-de-france.com

2. Nature chimique du produit

Poudre d'aluminium **Composants**

dangereux :

Substance	EINECS
Aluminium en poudre (stabilisé)	231-072-3

3. Identifications des dangers



· Principaux dangers:

F Facilement inflammable

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

R 10 Inflammable.

R 15 Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.

· Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4. Premiers secours

· Remarques générales:

Amener les sujets à l'air frais.

Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.

· Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin..

· Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

· Moyens d'extinction:

Poudre spéciale pour incendies de métaux. Ne pas utiliser d'eau. Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Sable sec

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Eau

Dioxyde de carbone

Poudre ABC

Mousse

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Les précautions individuelles:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Eviter la formation de poussière.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

· Mesures pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

· Méthodes de nettoyage/récupération:

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

Recueillir par moyen mécanique.

Protéger de l'eau.

· Indications supplémentaires:

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

7. Manipulation et stockage :

· Manipulation:

· Précautions à prendre pour la manipulation:

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

Eviter la formation de poussière.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Manipuler avec précaution. Eviter les secousses, les frottements et les chocs.

Les formations de poussière qui ne peuvent être évitées doivent être régulièrement ramassées.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

La poussière peut former avec l'air un mélange explosif.

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.

Ne conserver que dans le fût d'origine.

N'utiliser que des emballages spécialement agréés pour la matière/le produit.

· Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec les matières inflammables.

Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.

Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Prudence en cas de réouverture d'emballages entamés.

8. **Contrôle de l'exposition / protection individuelle**

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Aluminium en poudre (stabilisé) VME Valeur momentanée: $5 \cdot 10^{**}$ mg/m³

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Equipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

· **Protection respiratoire:** Filtre P1

· **Protection des mains:**

Gants de protection

Gants en cuir

Gants à manchettes longues

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:** Lunettes de protection

Protection du visage

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

9. **Propriétés chimiques et physiques**

Forme: Poudre

Couleur: Argenté

Odeur: Inodore

Changement d'état

Point de fusion: 660°C

Point d'ébullition: 2467°C

· **Point d'inflammation:** Non applicable.

· **Inflammabilité (solide, gazeux):** Inflammable.

Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.

· **Température d'inflammation:** > 400°C

· **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former. · **Densité:** 2,7 g/cm³

· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Insoluble

10. Stabilité et réactivité

· Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

· Réactions dangereuses

Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation.

Un contact avec l'eau provoque la libération de gaz combustibles.

Réagit aux acides et aux lessives alcalines, par forte chaleur, en formant de l'hydrogène.

Risque de coup de poussière.

· **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11. Informations toxicologiques

· Toxicité aiguë:

· Effet primaire d'irritation:

· **De la peau:** Pas d'effet d'irritation.

· **Des yeux:** Pas d'effet d'irritation.

· **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

· Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

12. Informations écologiques

· Indications générales:

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

En général non polluant

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit:

· Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

12 01 04 fines et poussières de métaux non ferreux

· Emballages non nettoyés:

· Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

14. Informations relatives au transport

· **Transport par terre ADR/RID (ordonnance transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier) :**

· **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** 4.1
Matières solides inflammables, matières auto-réactives et matières explosibles désensibilisées solides.

· **Indice Kemler:** 40

· **No ONU:** 1309

- **Groupe d'emballage:** II
- **Etiquette de danger:** 4.1
- **Désignation du produit:** 1309 ALUMINIUM-PULVER, ÜBERZOGEN
1309 ALUMINIUM POWDER, COATED
1309 Aluminium en poudre enrobé
- **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**
- **Classe IMDG:** 4.1
- **No ONU:** 1309
- **Label** 4.1
- **Groupe d'emballage:** II
- **No EMS:** F-G, S-G
- **Marine Pollutant:** Non
- **Désignation technique exacte:** ALUMINIUM POWDER, COATED
- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**
- **Classe ICAO/IATA:** 4.1
- **No ID ONU:** 1309
- **Label** 4.1
- **Groupe d'emballage:** II
- Désignation technique exacte: ALUMINIUM POWDER, COATED

15. Informations relatives au transport

- **Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV" = la

Réglementation sur les Produits dangereux.

- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



F Facilement inflammable

- **Phrases R:**

10 Inflammable.

15 Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.

- **Phrases S:**

7/8 Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

43 En cas d'incendie, utiliser du sable sec. Ne jamais utiliser d'eau.

16. Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases R importantes:**

10 Inflammable.

15 Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables. **Service**

établissant la fiche technique: ORD-IP-RT